

DRC1707 – Droit pénal I

Lili Dao

Hiver 2024

Description du cours

Ce cours constitue une introduction au droit pénal et au système de justice criminelle.

Objectif du cours

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiante ou l'étudiant aux principes fondamentaux en matière de droit pénal. Dans ce cours, nous traitons des sources et objectifs du droit pénal, du droit pénal réglementaire, de la classification des infractions, des éléments constitutifs de l'infraction, des modes de participation criminelle, des principaux moyens de défense et causes de non-responsabilité criminelle, de règles relatives à la détermination de la peine, et les rôles et responsabilités des différents acteurs du système de droit pénal. Le cours permettra à l'étudiante ou l'étudiant de développer ses capacités de raisonnement juridique et d'analyse critique de textes juridiques pertinents en droit pénal. Vers la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de, notamment, classer et identifier les éléments d'une infraction pénale, d'analyser une trame factuelle afin de déterminer la responsabilité criminelle et les moyens de défense applicables, et d'avoir une compréhension des principales règles en matière de détermination de la peine. Ce cours vise également à exposer l'étudiant ou étudiante à certains enjeux concernant l'interaction entre le droit pénal et la société.

Méthode d'enseignement

Exposés magistraux

Analyse et discussion de textes et d'arrêts

Résolution de cas pratiques.

Méthode d'évaluation

Un examen de mi-session: 25% (non préjudiciable)

Un examen final : 75%

Principaux instruments de travail

Dernière version du *Code criminel* (bilingue et non-annoté)

Jurisprudence et lectures individuelles pour chaque cours (disponible sur Brightspace)

Cas pratiques

Droit pénal général (JurisClasseur Québec)